



Ville de  
*Saint-Basile-le-Grand*  
...où il fait bon vivre au naturel entre rivière et montagnes...

# PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

2022-2023-2024



PLAN  
D'ACTION À L'ÉGARD  
DES PERSONNES HANDICAPÉES

[villesblg.ca/ville-inclusive](http://villesblg.ca/ville-inclusive)

## CONCEPTION ET PUBLICATION

Considérant les principes cités à cette politique et dans le but de faciliter la lecture de ce document, la Ville a respecté certaines des recommandations d'accessibilité à savoir la taille de la police, les contrastes de couleurs, l'espacement entre les lignes ainsi que la disposition des textes et des tableaux.

Quelques normes liées à la conception, à l'infographie et à l'impression des publications et des documents d'information produits à l'interne ont été établies par la Ville pour diminuer l'empreinte écologique et réduire les dépenses. Ainsi, en plus d'un usage restreint de la couleur et de l'utilisation de papier issu de sources responsables de produits forestiers, selon le type de document, le support papier est utilisé pour un nombre réduit de sujets et leur contenu est abrégé, les renseignements complets étant disponibles sur le site Web. Sur demande, un exemplaire de ce document peut être obtenu en noir et blanc.

### **Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire**

450 461-8000, poste 8607  
viecommunautaire@villesblg.ca

### **Service des communications et des relations avec les citoyens**

450 461-8000, poste 8100  
communications@villesblg.ca

© Ville de Saint-Basile-le-Grand  
Juin 2022

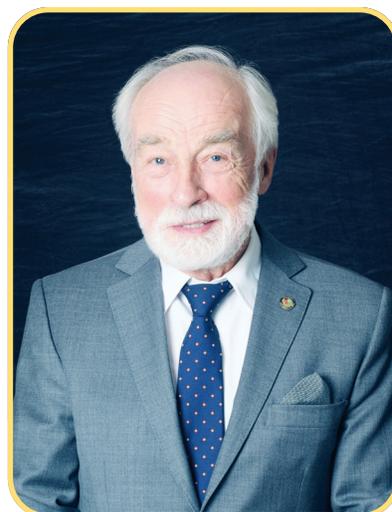


# TABLE DES MATIÈRES

<b>Mot du maire et membres du conseil municipal</b>	<b>4</b>
<b>Comité consultatif</b>	<b>6</b>
<b>Campagne de sensibilisation</b>	<b>7</b>
<b>Principes d'intervention</b>	<b>8</b>
<b>Fondements d'une politique d'accessibilité universelle</b>	<b>10</b>
<b>Cadre légal</b>	<b>12</b>
<b>Portrait de la ville</b>	<b>15</b>
<b>Des services de qualité visant le mieux-être de la population</b>	<b>20</b>
<b>Quelques réalisations</b>	<b>23</b>
<b>Plan d'action 2022-2023-2024</b>	<b>34</b>
Accessibilité des lieux et des édifices publics	34
Habitation	37
Sécurité en milieu résidentiel	38
Transport	39
Signalisation, circulation et stationnement	40
Emploi	41
Soutien aux organismes communautaires et aux familles	43
Aménagement du territoire	46
Loisirs et culture	47
Communications	50
Administration	53
Approvisionnement accessible	55
<b>Ressources</b>	<b>57</b>

## MOT DU MAIRE

La Ville de Saint-Basile-le-Grand est soucieuse d'offrir à ses citoyennes et citoyens un milieu de vie sécuritaire et accessible à tous, et ce, peu importe leur condition physique et mentale. C'est dans cette perspective qu'un plan d'action triennal (2022 à 2024) a été mis en œuvre afin de répondre aux besoins des personnes vivant avec un handicap, qu'il soit visible ou non, temporaire ou permanent.



Ce plan d'action a pour objectif d'entreprendre des actions concertées qui reflètent l'ensemble des préoccupations exprimées par la communauté pour ainsi améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec un handicap, ainsi que leur famille.

Les réalisations des dernières années et les actions prévues sont le reflet de l'engagement de Saint-Basile-le-Grand envers les personnes vivant avec un handicap. La Ville, en collaboration avec ses citoyens, est à la recherche constante de solutions innovantes permettant d'améliorer le quotidien des personnes handicapées. C'est avec fierté qu'en 2021, la Ville a procédé, entre autres, à l'inauguration d'un module de jeux conçu en accessibilité universelle (parc Duquet), à l'ajout d'éclairage sur des sentiers (parc de Montpellier et Duquet), à l'installation de plaques podotactiles lors de la réfection de la rue de la Montagne, la construction d'un planchodrome accessible, sans oublier le lancement de la campagne de sensibilisation à l'égard des personnes handicapées se déroulant en 3 phases.

Je tiens à souligner la mobilisation de divers acteurs, dont les membres du comité du plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Ce comité, composé de citoyens bénévoles, d'élus et de membres de l'administration municipale, a pour mandat de mettre à jour annuellement le plan d'action et d'en assurer le suivi en fonction des obstacles identifiés. Merci également à l'administration municipale d'accorder une importance à la réalisation de ces actions. Vous contribuez certainement à améliorer la qualité de vie des Grandbasilloises et des Grandbasillois. En mon nom personnel ainsi qu'en celui des membres du conseil municipal, je tiens à les remercier chaleureusement pour leur collaboration.

En terminant, continuons l'intégration de chaque personne, sans exception, afin de bâtir une société plus inclusive! Demeurons sensibles aux différents handicaps avec lesquels nos concitoyens peuvent vivre!

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Yves Lessard'. The signature is written in a cursive style.

Yves Lessard, maire

# MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



**Laurie-Line  
LALLEMAND-  
RAYMOND**

Conseillère du  
district 1

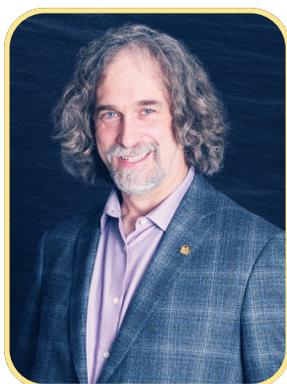
Sécurité publique



**Martin  
LEPROHON**

Conseiller du  
district 2

Aménagement,  
urbanisme,  
immeubles et génie



**Denis  
VÉZINA**

Conseiller du  
district 3

Loisirs, culture, vie  
communautaire et  
ressources humaines



**Kim  
MÉTHOT**

Conseillère du  
district 4

Développement  
durable et finances



**Guy  
LACROIX**

Conseiller du  
district 5

Famille, aînés et  
enfants



**Olivier  
CAMERON-  
CHEVRIER**

Conseiller du  
district 6

Travaux publics

**Direction générale et cabinet du maire**  
450 461-8000, poste 8108 [direction.generale@villesblg.ca](mailto:direction.generale@villesblg.ca)

# COMITÉ CONSULTATIF POUR LE PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES (CPAPH)

Son mandat est de mettre à jour annuellement le plan d'action et d'en assurer le suivi en fonction des obstacles identifiés pour favoriser l'intégration des personnes handicapées dans les secteurs d'activités de la Ville.

## Membres du comité

### Représentants municipaux

- Yves Lessard, maire (nommé d'office)
- Jean-Marie Beaupré, directeur général (nommé d'office)
- Martin Leprohon, conseiller municipal • District 2
- Guy Lacroix, conseiller municipal • District 5
- Marie-Josée Marchand, coordonnatrice aux programmes de loisir pour le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et secrétaire du CPAPH
- Philippe Chrétien, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement
- Mathieu Gagnon, directeur du Service des travaux publics
- Donald Zimmer, coordonnateur aux équipements et installations du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

### Représentante de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (RISIVR)

- Nathalie Gosselin, préventionniste

### Citoyens bénévoles

- Alain Bourassa, Grandbasilois et personne malvoyante
- Réal Lallier, bénévole à la Maison de répit l'Intermède et grand-père d'une enfant autiste
- Diane Malo, représentante de l'Association des personnes handicapées de la Vallée-du-Richelieu (APHVR)

# CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

En juin 2021, à l'occasion de la Semaine québécoise des personnes handicapées, la Ville de Saint-Basile-le-Grand a lancé avec fierté une campagne de sensibilisation à l'égard des personnes handicapées.



## Un nouveau logo

Afin de bien reconnaître le plan d'action, le nouveau logo a un visuel distinctif et inclusif. Les couleurs des pastilles font référence aux différentes personnes, aux différentes personnalités et à l'ensemble des différences. La juxtaposition des bulles illustre l'unité et soude les acteurs entre eux.

## Trois phases diversifiées et complémentaires

Cette campagne se veut dynamique, positive et inclusive. Il est important de mettre en valeur des humains et ainsi mettre un visage sur des personnes vivant avec un handicap. L'objectif est d'établir un contact humain avec le public cible.

- Phase 1 (2021) : « Une ville à l'échelle humaine et inclusive » • Sensibilisation
- Phase 2 (2022) : « Les différences sont inspirantes » • Mobilisation
- Phase 3 (2023) : « Tous égaux dans la différence » • Implication



La mise en œuvre d'un plan d'action est un processus vivant et en constante évolution. Il s'enrichit au gré des opportunités, des idées nouvelles et des gens qui gravitent autour et qui ont à cœur son fondement. Faites partie du mouvement en vous appropriant concrètement le contenu du plan d'action soit par votre participation à la réalisation des mesures ou en nous faisant part d'opportunités, d'idées ou suggestions pour faire grandir nos actions à l'égard des personnes handicapées.

[villesblg.ca/ville-inclusive](https://villesblg.ca/ville-inclusive)

# PRINCIPES D'INTERVENTION

Le terme « **personne handicapée** » désigne toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. L'incapacité peut être motrice, intellectuelle, visuelle, auditive, associée à la parole ou au langage, ou encore, liée à un trouble du spectre de l'autisme ou à un trouble grave de santé mentale.

## **Une approche globale, intersectorielle et transversale pour une vision complète des situations**

La Ville préconise une approche qui repose sur l'adhésion de tous les services municipaux, les engageant à travailler en étroite collaboration. Elle propose un réflexe qui se traduit par une ouverture à la réalité et aux préoccupations des personnes handicapées. Une telle approche favorise la prise en compte de la diversité et de la complexité des situations observées.

## **La personne handicapée : un citoyen autonome, responsable et compétent**

D'avantage par souci de complémentarité que de remplacement et de substitution, la Ville appelle à la reconnaissance et à la valorisation de l'autonomie des personnes handicapées et au respect de leurs propres choix. La Ville reconnaît également leur potentiel en leur offrant la chance de contribuer activement au développement et au dynamisme de la communauté. Elle estime que la personne handicapée est indispensable tant dans l'identification et la compréhension des problèmes que dans la recherche de solutions adaptées à ses besoins.

## **Le milieu : ses acquis, son autonomie et un potentiel à reconnaître**

La Ville reconnaît le potentiel du milieu et encourage l'autonomie d'action des acteurs dans la recherche de solutions durables. Elle prône un modèle de coopération fondé non pas sur le pouvoir, mais sur les compétences et l'interdépendance des uns par rapport aux autres.

## **Le réseautage, la concertation et le partenariat : des approches favorisant la solidarité et l'innovation**

Pour assurer une prestation de services répondant aux multiples besoins des personnes handicapées, la Ville se doit de travailler en partenariat et de favoriser la planification d'une action concertée avec différents intervenants qui évoluent auprès des personnes handicapées. Dans cette perspective, la Ville adopte une attitude qui encourage la coordination des efforts et le réseautage entre les différents partenaires.

## **L'accessibilité : un droit légitime**

La Ville reconnaît l'accessibilité comme un facteur d'intégration sociale qui répond à un besoin fondamental pour assurer le développement et l'autonomie des personnes handicapées. Elle vise leurs besoins spécifiques par la réduction des contraintes dans l'offre de services et dans l'accès aux ressources collectives.

## **L'amélioration continue de l'offre de services : pour une adéquation aux attentes et aux besoins**

La Ville reconnaît l'importance de demeurer attentive aux réalités vécues par les personnes handicapées ainsi qu'à l'évolution des attentes et des besoins. Ce plan d'action doit demeurer un guide flexible qui s'inscrit dans un processus continu et évolutif, de façon à pouvoir adapter efficacement les interventions à la réalité vécue par les personnes handicapées.

# FONDEMENTS D'UNE POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

## Égalité et équité

Sans discrimination ni privilège, toute personne a le droit d'accéder aux différents services de façon sécuritaire indépendamment de ses limitations.

## Concertation avec les ressources du milieu

Faire « pour et avec » les personnes en situation de handicap est essentiel pour identifier les véritables besoins, développer les meilleures pratiques et prioriser les actions. De plus, la collaboration avec les ressources oeuvrant auprès des personnes handicapées, qui détiennent une expertise certaine dans leur milieu est essentielle au développement et à l'application d'une politique d'accessibilité universelle et permet de faire le suivi de l'évolution des véritables besoins.

## Respect de l'autonomie et de la dignité

Les personnes ayant des limitations fonctionnelles ont avant tout de multiples capacités qu'elles doivent pouvoir développer et exploiter pour en faire bénéficier la collectivité. Les aménagements doivent donc tendre vers une utilisation autonome des services.

## La planification inclusive pour un développement durable

Les travaux d'adaptation réalisés après construction s'avérant plus coûteux, il est donc préférable pour une maximisation des ressources financières collectives, de prévoir dès le départ une conception et construction respectant les principes d'accessibilité universelle pouvant desservir plusieurs générations.

Considérant les besoins nombreux et la rareté des ressources, il importe de rationaliser et d'anticiper les besoins futurs en terme d'accessibilité afin de faire de bons choix pour la communauté.

## **Intégration architecturale**

Bien qu'ayant une perspective essentiellement fonctionnelle, tout aménagement, pour optimiser l'accessibilité, doit respecter les contraintes architecturales et patrimoniales afin de s'intégrer harmonieusement dans l'environnement.

## **Respect des capacités financières de la Ville**

L'accès universel s'effectue par étape, considérant d'une part les priorités établies par le conseil municipal et le comité consultatif et d'autre part, les contraintes administratives, organisationnelles et financières de la Ville.

## **Accessibilité universelle**

- Un concept qui favorise l'utilisation similaire des possibilités offertes par un environnement pour tous les usagers et qui tient compte des situations liées à toutes les incapacités ou déficiences qu'elles soient visuelles, auditives, motrices, cognitives, psychologiques ou autres.
- Permet d'anticiper les besoins de demain tout en développant une vision qui englobe, en plus des personnes handicapées, toute personne à mobilité réduite ayant des limitations permanentes ou provisoires : les aînés en perte d'autonomie, les personnes de forte taille, les familles avec de très jeunes enfants et circulant avec des poussettes, les personnes accidentées, les utilisateurs de charriots de livraison, etc.
- S'inscrit dans une vision de développement durable et dans l'application des principes tels que l'équité et la solidarité sociale, la qualité de vie, la consommation responsable, l'engagement et la participation citoyenne.

# CADRE LÉGAL

## CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE AU QUÉBEC

À jour au 1<sup>er</sup> novembre 2016

**Article 10** « Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit. »

La Charte interdit toutes formes de discrimination qui a pour effet d'empêcher un individu ou un groupe d'individus d'exercer pleinement leurs droits sur la base de certains motifs, dont le handicap. Les camps de jour étant assujettis à la Charte, ils sont tenus d'admettre les enfants en situation de handicap ainsi que de leur offrir par la suite, sans discrimination, les services qui y sont normalement offerts.

Pour accroître la participation sociale des personnes handicapées, le Québec s'est doté de deux outils-phares, soit :

- La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (Loi) ;
- La Politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité (Politique).

## LA LOI ASSURANT L'EXERCICE DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES EN VUE DE LEUR INTÉGRATION SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE ET SOCIALE (LOI)

La Loi a été adoptée en 1978 et révisée en 2004. La politique, elle, a été adoptée en 2009. Ensemble, la Loi et la politique constituent l'assise qui oriente l'action gouvernementale à l'égard des personnes handicapées.

L'article 61.1 de la Loi prévoit que près de 190 ministères, organismes publics et municipalités, dont les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, produisent et rendent public un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées. Les villes de plus de 15 000 habitants sont assujetties à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (Loi) de même qu'à la Politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité. Avec une population de 17 053 habitants, la Ville de Saint-Basile-le-Grand y est donc assujettie et produit un plan d'action à l'égard des personnes handicapées depuis 2009.

L'article 61.3 de la Loi prévoit que les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement, lors de l'achat ou de la location de biens et des services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.

## LA POLITIQUE À PART ENTIÈRE : POUR UN VÉRITABLE EXERCICE DU DROIT À L'ÉGALITÉ (POLITIQUE)

Le 4 juin 2009, le gouvernement du Québec adopte la politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité qui a pour but d'accroître la participation sociale des personnes handicapées sur un horizon de 10 ans. Cette politique s'appuie sur différents fondements juridiques, dont la Loi et la Charte des droits et libertés de la personne. La politique repose d'abord sur la volonté de mieux assurer aux personnes handicapées le respect de leurs droits dans un esprit d'égalité, ce qui signifie de leur offrir les conditions pour qu'elles puissent exercer, dans les faits, les mêmes droits que ceux reconnus à l'ensemble de la population.

Le maintien et la poursuite de la mise en œuvre de la politique depuis 2009 témoigne de la volonté du gouvernement du Québec d'agir de manière concertée pour réduire les obstacles persistants à la participation sociale des personnes handicapées sur tout le territoire québécois.

En 2021, le gouvernement du Québec se dote d'un plan d'engagements : « Une action gouvernementale concertée à l'égard des personnes handicapées : mise en œuvre 2021-2024 de la politique À part entière ». Les 12 engagements sont répertoriés sous chaque axe d'intervention afin d'en évaluer la portée à travers le plan d'action de la Ville.

## Saviez-vous que...

L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) est l'instance responsable de suivre la politique À part entière et d'évaluer les plans d'action issus de cette dernière ? À cet effet, l'OPHQ a développé un cadre d'évaluation rigoureux qui ne présente aucun équivalent à l'échelle canadienne.

## DÉCRET 655-2021

En 2021, le gouvernement déploie ses efforts pour améliorer la qualité des plans d'action et en maximiser les retombées. Adopté en mai, le décret 655-2021 vient préciser les éléments que doivent comporter les plans d'action. Ce décret vise à ce que les organisations assujetties planifient dans leurs plans respectifs :

- Des mesures de promotion pour mieux faire connaître la réalité des personnes handicapées, pour lutter contre les préjugés à leur endroit et pour prévenir les situations de discrimination envers elles, notamment quand on leur offre des services (toutefois, la Ville n'est pas assujettie à l'article 26.5 de la Loi);
- Des mesures d'accessibilité aux services offerts; au travail; aux immeubles; lieux et installations; à l'information et aux documents (toutefois, la Ville n'est présentement pas assujettie à la Loi sur l'accès à l'égalité à l'emploi puisqu'elle compte moins de 100 employés (97 employés recensés en 2022));
- Des mesures d'adaptation aux situations particulières d'urgence, de santé publique et de sécurité civile;
- Des mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles (la Ville est assujettie à l'article de Loi 61.3);
- Des mesures d'adaptation des loisirs, des règlements, des normes, des directives, des programmes, etc. qui peuvent avoir des incidences sur les personnes handicapées;
- Des mesures de sensibilisation, d'information et de formation du personnel et des mandataires en ce qui concerne les éléments des plans.

# PORTRAIT DE LA VILLE

## Profil géographique

Saint-Basile-le-Grand est une ville résidentielle de 35,8 km<sup>2</sup> située entre la rivière Richelieu et les monts Saint-Bruno et Saint-Hilaire. Elle compte près de 5 600 propriétés, 790 appartements, 380 commerces et places d'affaires ainsi que quelques fermes et une vingtaine de parcs et aires de détente. La vue des montagnes avoisinantes dont l'une (mont Saint-Hilaire) reconnue patrimoine mondial par l'UNESCO pour ses 410 mètres d'altitude, de même que la présence de l'un des plus beaux cours d'eau de la Montérégie, confèrent à son paysage un caractère champêtre apaisant. La Route du Richelieu, l'une des routes touristiques officielles du Québec, traverse son territoire.

En fonction de l'aménagement du territoire, environ 71 % de sa superficie est en zone rurale et 12 % en zone urbaine.

À moins de 30 minutes du centre-ville de Montréal, Saint-Basile-le-Grand jouit d'une situation privilégiée par son ouverture sur trois grands axes routiers de la région - les autoroutes Jean-Lesage (20) et de l'Acier (30) ainsi que la route 116 (boulevard Sir-Wilfrid-Laurier) - et sa facilité d'accès par transport collectif (train de banlieue et autobus).

## Démographie

L'Institut de la statistique du Québec effectue chaque année un dénombrement basé sur des estimations et sa dernière évaluation chiffre à 17 053 la population grandbasiloise (Recensement 2021 de Statistique Canada).

## Portrait de la population grandbasiloise vivant avec une incapacité

Pour consulter les dernières données émises, consultez le site Web au [villesblg.ca/ville-inclusive](http://villesblg.ca/ville-inclusive).

# ACCESSIBILITÉ DES ÉDIFICES MUNICIPAUX ET DES PLATEAUX D'ACTIVITÉS

## Édifices logeant des services municipaux

<b>LÉGENDE</b>		Accessible en fauteuil roulant
		Accessible en fauteuil roulant avec l'aide d'un accompagnateur
		Accessible aux personnes ayant un handicap visuel



### Aréna Jean-Rougeau

10, rue Bella-Vista

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



### Bibliothèque Roland-LeBlanc

40, rue Savaria

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



### Caserne de pompiers

39, rue Savaria



### Centre civique Bernard-Gagnon

6, rue Bella-Vista

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



### Centre communautaire Lise-B.-Boisvert

103, avenue de Montpellier

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



Photos des édifices : Simon Girard



### Édifice Léon-Taillon

200, rue Bella-Vista

Service des travaux publics

Service du génie



### Mairie

204, rue Principale

Direction générale et cabinet du maire

Service des communications et des relations avec les citoyens

Service des finances

Services juridiques et du greffe

Service de l'urbanisme et de l'environnement

Service des ressources humaines



En 2022

## Édifices logeant des partenaires du milieu



### Chalet Denis-Germain

132, montée des Trinitaires

Maison des jeunes La Butte



### Édifice Jeannine-Trudeau-Brosseau

9, rue des Roses

Cercle de Fermières et Club de la Gerbe dorée

Être membre de la Gerbe dorée ou du Cercle des Fermières afin d'obtenir la clé du monte-personne

Difficilement accessible en période hivernale



### Édifice Léopold-Bouchard

50, montée Robert

Centre de bénévolat



### Maison scoute Le castor dévoué

125, rue Bella-Vista

Mouvement scout

## Plateaux d'activités

Le code abrégé est utilisé au programme d'activités sportives, récréatives et culturelles Info-Loisirs.



École de la Chanterelle (EC)



Parc du Ruisseau (PDR)



École Jacques-Rochelleau (EJR)



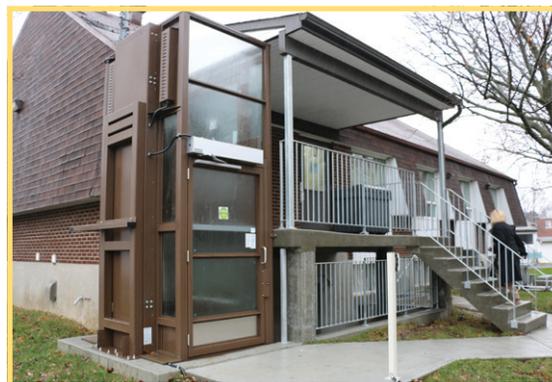
Parc de la Seigneurie (PS)



École de la Mosaïque (EM)

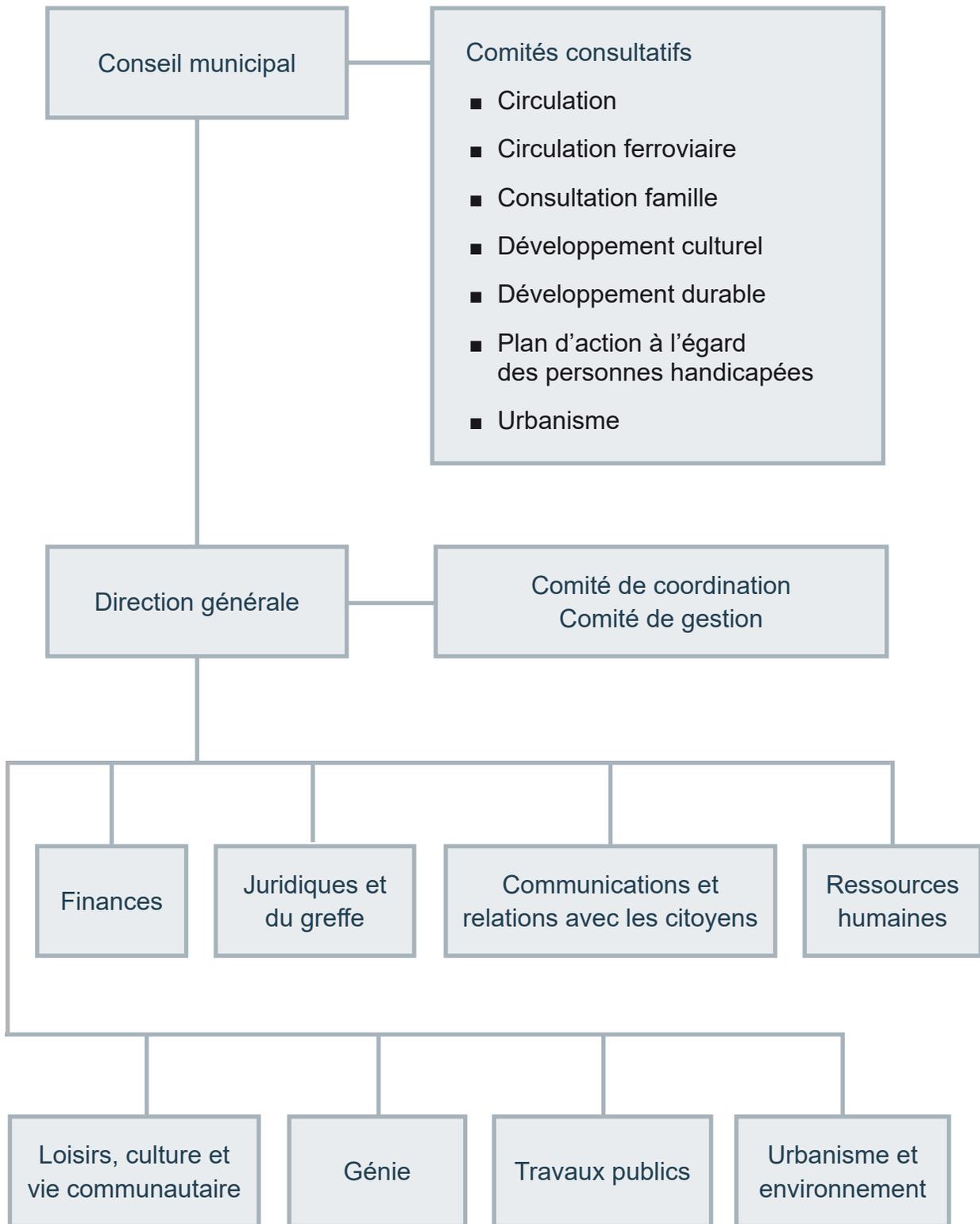


Parc des Trinitaires (PT)



Inauguration du monte-personne à l'édifice Jeannine-Trudeau-Brosseau (2015)

# ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



# DES SERVICES DE QUALITÉ VISANT LE BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION

## **Direction générale**

La Direction générale assure la coordination de toutes les activités de la Ville. Son rôle est de voir à la réalisation des objectifs du conseil municipal en offrant soutien et encadrement aux services municipaux, selon leurs responsabilités respectives, dans le but d'offrir des services de qualité aux Grandbasilloises et Grandbasillois. Ses attributions comprennent entre autres les affiliations et adhésions, la coordination des mesures d'urgence, les comités consultatifs, les politiques, directives et plans d'action et les technologies de l'information.

## **Service des communications et des relations avec les citoyens**

Le Service des communications et des relations avec les citoyens a pour principales responsabilités de protéger l'image et le caractère distinctif de la Ville, de contribuer à sa mise en valeur et à son rayonnement ainsi que de faciliter la compréhension des décisions et de la vision du conseil municipal. Il agit en soutien à l'administration municipale et aux partenaires du milieu dans la planification et la promotion des activités et des services offerts afin de favoriser la participation citoyenne. Il veille à la cohérence et à l'uniformité des messages véhiculés ainsi qu'à l'utilisation rationnelle et équitable des voies de communication municipales.

## **Service des finances**

Le Service des finances est responsable d'assurer une saine gestion des ressources financières et de coordonner les activités qui en découlent. Ses attributions comprennent entre autres : les comptes à payer et à recevoir, les droits sur les mutations immobilières, l'évaluation foncière, les rapports financiers, les règlements d'emprunt et la taxation.

## **Services juridiques et du greffe**

Les Services juridiques et du greffe dressent les procès-verbaux des délibérations du conseil municipal en séances publiques et rédigent les résolutions, les règlements et les avis légaux dans le respect des lois. Lors d'élections municipales, le greffier agit à titre de président d'élection et voit à l'organisation du vote selon les prescriptions de la Loi. Ses attributions comprennent entre autres : l'accès à

l'information, les appels d'offres, les assermentations, l'ouverture des soumissions, les contrats ainsi que les réclamations.

## **Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire**

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a un vaste champ d'actions lui permettant de voir à l'organisation et à la coordination de l'ensemble des activités, des événements et des manifestations spéciales sur le territoire grandbasilois. Grâce au dynamisme de la communauté, la Ville est en mesure de présenter une panoplie de loisirs culturels, sportifs et récréatifs et de soutenir des partenaires du milieu (associations communautaires, organismes de loisir et groupements sociaux) dans la mise sur pied de projets et d'activités.

Ses attributions comprennent entre autres : l'entretien et la gestion de l'aréna, de la bibliothèque, des locaux et terrains sportifs, des parcs et aires de détente, la location de plateaux d'activités et de matériel, la logistique lors d'événements spéciaux, les politiques familiale et culturelle accompagnées de leurs plans d'action, la tenue de la Fête des arts et de la soirée en hommage aux bénévoles ainsi que les accréditations à titre de Municipalité amie des enfants et Municipalité amie des aînés.

## **Service des ressources humaines**

Le Service des ressources humaines conçoit, planifie, développe et dirige l'ensemble des politiques, des activités et des programmes liés à la gestion des ressources humaines de la Ville. Ses attributions comprennent également, mais non exclusivement, les éléments suivants : accueil des nouveaux employés, analyse des structures internes des différents services, application uniforme des lois et des conventions collectives de travail, développement de l'organisation en matière de dotation, formation, santé et sécurité au travail, rémunération et avantages sociaux, gestion des relations de travail et gestion des régimes d'assurance collective et de retraite.

## **Service de l'urbanisme et de l'environnement**

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement voit à la planification de l'aménagement du territoire dans une perspective d'harmonisation et de respect des besoins des générations présentes et futures. Ses attributions comprennent entre autres : la conformité des différentes dispositions réglementaires avec le schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR), l'application des plans et règlements d'urbanisme, les permis et certificats, les cartes des réseaux routiers et cyclables, les développements domiciliaires, les inspections et la toponymie.

## Service des travaux publics

Le Service des travaux publics assure l'entretien et l'embellissement des infrastructures publiques, dont : les bornes-fontaines (dénivellement, problème à signaler); les conduites d'eau potable (aqueduc) et d'eaux usées (égouts); les édifices municipaux; les véhicules municipaux; les voies de circulation (dénivellement et éclairage).

Il est également responsable de mettre sur pied les collectes et dépôts de matières résiduelles et de voir aux aménagements paysagers des espaces municipaux.

## Service du génie

Le Service du génie a pour mandat d'assurer la gestion de l'ensemble des infrastructures municipales dans le but d'en assurer leur pérennité. Il planifie, coordonne, et réalise les travaux de construction et de remplacement d'infrastructures municipales.

Il assure également une gestion stratégique de son parc immobilier de bâtiments ainsi que la conception et la réalisation des nouveaux parcs urbains sur son territoire et assure la gestion et la réalisation des projets majeurs à même son territoire tant au niveau de la construction et de la rénovation des bâtiments que des ouvrages d'envergure.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

Pour toute urgence composez le 9-1-1.



### Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

CENTRE DE TRAITEMENT D'APPELS ET DE RÉPARTITION  
450 536-3333 ou 450 461-8000, option 6  
[www.police-rsl.qc.ca](http://www.police-rsl.qc.ca)



### Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu

SIÈGE SOCIAL  
450 467-8668 ou 450 461-8000, option 7  
[www.risivr.ca](http://www.risivr.ca)

# QUELQUES RÉALISATIONS

Consultez l'ensemble des réalisations majeures effectuées depuis 2009 au [villesblg.ca/ville-inclusive](http://villesblg.ca/ville-inclusive).

Réalisations	Année d'implantation
<b>Accessibilité des lieux et des édifices publics</b> <i>Amélioration de l'accessibilité des sites municipaux</i>	
La Ville inaugure l'édifice Léopold-Bouchard qui est accessible aux personnes à mobilité réduite.	2009
Identification des édifices municipaux accessibles aux personnes à mobilité réduite dans les différentes voies de communication.	2012
Des portes automatiques extérieures et intérieures ont été installées à l'aréna Jean-Rougeau.	2015
Des indications permettent de mieux orienter les citoyens à mobilité réduite vers la rampe d'accès.	
Installation d'un ascenseur extérieur pour accéder à l'édifice Jeannine-Trudeau-Brosseau.	2015
Installation d'une fontaine à boire à triple vocation au centre civique Bernard-Gagnon.	2017
Expertise réalisée par l'INLB et le CISSS Montérégie-Ouest - centre de réadaptation en déficience physique pour les édifices Jeannine-Trudeau-Brosseau, la bibliothèque Roland-LeBlanc, le centre civique Bernard-Gagnon et l'aréna Jean-Rougeau.	2017

Réalizations	Année d'implantation
<b>Accessibilité des lieux et des édifices publics (suite)</b> <i>Amélioration de l'accessibilité des sites municipaux</i>	
Ajout d'une « bande avertissante » au sol dans le hall d'entrée de la bibliothèque Roland-LeBlanc afin de diriger plus facilement vers les entrées.	2018
Ajout de bandes contrastantes dans les escaliers intérieurs de l'aréna Jean-Rougeau, de la bibliothèque Roland-LeBlanc, du centre civique Bernard-Gagnon (arrière de l'édifice) et de l'édifice Léopold-Bouchard.	2018
À la mairie, un ascenseur a été installé, de même que des boutons-poussoirs et des ouvre-portes automatiques sur les portes principales. De plus, le comptoir d'accueil a été conçu afin de pouvoir accueillir des personnes en fauteuil roulant.	2019
Ajout d'éclairage des sentiers au parc de Montpellier et Duquet afin de sécuriser le passage et permettre aux personnes malvoyantes d'y circuler.	2021
Inauguration d'un premier module de jeux 2-5 ans conçu en accessibilité universelle au parc Duquet	2021
Création d'une station de travail pour les personnes malvoyantes à la bibliothèque Roland-LeBlanc	2021

## Saviez-vous que...

Depuis mai 2021, un nouvel outil est disponible sur le site Web municipal afin de permettre aux utilisateurs ayant une déficience visuelle de consulter le contenu plus aisément.

Réalizations	Année d'implantation	
<b>Habitation</b> <i>Mesures favorisant l'accès à des logements adaptés et des outils de recherche</i>		
<p>Création et mise en place d'un formulaire de consentement permettant à un propriétaire ou un locataire d'autoriser la Ville à transmettre ses coordonnées à l'Association d'informations en logements et immeubles adaptés (AILIA), rendant ainsi possible la mise à jour d'un répertoire de propriétaires ou locataires grandbasilois possédant ou occupant une maison ou un logement adapté.</p>	2017	
<p>Abolition des frais inhérents au permis municipal nécessaire à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée.</p>	2019	
<b>Sécurité en milieu résidentiel</b> <i>Base de données sur les besoins particuliers des résidents et mesures de sécurité civile</i>		
<p>Consigne particulière donnée aux surveillants d'activités afin qu'ils notent la présence de personnes à mobilité réduite lors d'événements, activités ou cours afin d'être en mesure de transmettre l'information au Service de sécurité incendie en prévision d'une évacuation.</p>	2017	
<b>Transport</b> <i>Amélioration et qualité du service par des mesures d'adaptation</i>		
<b>Nouvelle destination au service de transport adapté</b> <p>La Régie intermunicipale du transport adapté de la Vallée-du-Richelieu (RITAVR) ajoute une nouvelle destination, hors du territoire desservi, pour les déplacements vers Saint-Bruno-de-Montarville.</p>		2011

## Réalisations

Année  
d'implantation

### Signalisation, circulation et stationnement

*Déplacements sécuritaires et sans obstacle ainsi que des espaces réservés*

Certains espaces de stationnement des édifices municipaux ont été mis aux normes du Code de construction du Québec qui prévoit, entre autres, un accès à un nombre suffisant d'espaces réservés, une signalisation appropriée, un entretien régulier et un cheminement sans obstacle.

2011

Une surface a été aménagée aux feux de circulation des deux intersections du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier pour permettre l'accès en fauteuil roulant aux boutons d'appels de feux pour piétons.

2012

La traverse de la rue Bella-Vista à l'intersection du chemin Saint-Louis était difficile notamment lors de la période estivale ; un feu de circulation a été ajouté.

2013

Organisation d'une marche exploratoire, en collaboration avec le Centre de femmes l'Essentielle, afin d'évaluer l'environnement urbain et de répertorier les obstacles à l'accessibilité.

2017

En collaboration avec le centre de femmes l'Essentielle et avec la participation de personnes en situation de handicap, a eu lieu une deuxième marche exploratoire afin de répertorier les obstacles à l'accessibilité des parcs et des stationnements pour les personnes ayant des incapacités liées à la mobilité.

2019

Pavage de l'accès au feu de circulation piétonnier à la montée Robert à la fin de la piste cyclable.

2019

Installation de plaques podotactiles lors de la réfection de la rue de la Montagne.

2021

<b>Réalisations</b>	<b>Année d'implantation</b>
<b>Emploi</b> <i>Mesures favorisant l'intégration des travailleurs handicapés</i>	
Embauche d'un jeune grandbasilois atteint du trouble du spectre de l'autisme.	2016 et 2021
Lors du processus de recrutement, des mesures d'accommodement sont offertes aux personnes à mobilité réduite advenant une entrevue d'embauche.	2016
Embauche d'un stagiaire au Service des technologies de l'information et d'une employée aux camps de jour, tous deux affectés d'un handicap.	2017
Mise en candidature des citoyens bénévoles handicapés aux divers prix reconnaissance, notamment au Prix Dollard-Morin.	2019

### **Soutien aux organismes communautaires et aux familles**

*(Disponibilité de locaux adaptés, prêt d'équipement à tarif réduit, politiques)*

Les membres du Comité pour le plan d'action à l'égard des personnes handicapées ont pris connaissance de la plateforme de revendications du Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal (GAPHRSM) afin que des actions concrètes soient entreprises en 2020 et 2021 pour répondre aux obstacles exprimés.

2019

## **Saviez-vous que...**

Il est possible d'aider les personnes handicapées en identifiant les obstacles à l'accessibilité dans la Ville grâce à un formulaire en ligne. Tout citoyen peut partager ses idées et participer à l'effort commun en visitant [levillesblg.ca/ville-inclusive](http://levillesblg.ca/ville-inclusive).

Réalizations	Année d'implantation
<b>Aménagement du territoire</b> <i>Mesures favorisant des environnements accessibles</i>	
<p>Lors de l'achat ou du remplacement de mobilier urbain, le personnel s'assure de procéder à l'achat de matériel dans les parcs (fontaines à boire, tables à pique-nique et modules de jeux) accessible à tous.</p>	2015
<p>Accès au parc du Pont-de-Pruche par des sentiers asphaltés.</p>	2019
<p>Diminution de la butée de trottoir pour l'accès au sentier piétonnier à partir du rang des Vingt.</p>	2019
<p>Amélioration de l'accessibilité dans les parcs, dont la construction d'un planchodrome accessible, de nouveaux modules de jeux dans les parcs, etc.</p>	2021
<b>Loisirs et culture</b> <i>Accessibilité aux activités culturelles, récréatives, sportives et ludiques</i>	
<b>Programme d'intégration des enfants handicapés aux camps de jour municipaux estivaux</b>	
<p>Initié et soutenu par un comité de travail issu de la Table de concertation des organismes de personnes handicapées du CSSS Richelieu-Yamaska, un protocole établit une procédure qui permet de mieux suivre l'ensemble des étapes inhérentes au processus d'intégration des enfants en offrant des services de soutien aux parents ainsi qu'au personnel des camps de jour ; un suivi concerté est donc assuré auprès de tous les acteurs du milieu et «aimants» naturels qui gravitent autour de ces enfants.</p>	Depuis 2010
<p>Durant les camps de jour estivaux, un service d'accompagnement pour les enfants handicapés est offert également durant le service de garde.</p>	2015

Réalizations	Année d'implantation
<b>Loisirs et culture (suite)</b> <i>Accessibilité aux activités culturelles, récréatives, sportives et ludiques</i>	
Acquisition à la bibliothèque Roland-LeBlanc de logiciels et de livres adaptés à certaines incapacités.	2016
Publication en braille, en collaboration avec l'Institut Nazareth & Louis-Braille, du poème <i>Silence</i> par Denis Roy, récipiendaire du prix Fernande Pelletier-Neveu lors de la 15 <sup>e</sup> Soirée harpe et poésie, également adapté en format PDF accessible.	2017
Achat d'une deuxième balançoire parent-enfant, mieux adaptée aux besoins des enfants handicapés.	2017
Adoption de la politique familiale 2017-2027 en y intégrant la notion d'accessibilité universelle.	2017
Acquisition et installation de balançoires accessibles aux adultes et aux enfants handicapés.	Depuis 2017
Acquisition et installation d'une table à pique-nique avec accessibilité en fauteuil roulant sous un abri aux parcs de la Seigneurie et des Trinitaires.	2018



## Réalisations

Année  
d'implantation

### Loisirs et culture (suite)

*Accessibilité aux activités culturelles, récréatives, sportives et ludiques*

Toilette adaptée disponible pour accommoder les personnes handicapées lors des fêtes à grand rassemblement et si ce n'est pas le cas, prévoir une toilette chimique adaptée. 2019

Captation sonore de la Soirée harpe et poésie pour l'insérer dans le recueil des textes disponibles à la bibliothèque. 2019

Maintien de l'offre de services de camps de jour et du programme d'intégration des enfants handicapés en situation de pandémie. 2020 et 2021



Acquisition et installation de deux balançoires accessibles pour les 2-5 ans et une balançoire parent-poupon. (2019)



Réalizations	Année d'implantation
<b>Communications</b> <i>Accessibilité des voies de communication (téléphonie, site Web, documents, supports visuels, services directs à la population, accueil, etc.)</i>	
La Semaine québécoise et la Journée internationale des personnes handicapées sont soulignées par les voies de communication municipales.	2012
Diffusion, auprès du personnel et de la population inscrite à l'infolettre, de cinq capsules de sensibilisation dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.	2016
Le programme Opération secours adaptés est promu aux voies de communication municipales.	2016
Promotion du partage de la route entre automobilistes et utilisateurs d'aides à la mobilité motorisées.	2016
Refonte du site Web municipal en tenant compte de certaines exigences d'accessibilité : contraste élevé afin de faciliter l'accès aux personnes ayant une déficience de la vue et textes de remplacement pour chacune des images.	2017
Création d'une version audio du recueil de poèmes de la 16 <sup>e</sup> Soirée harpe et poésie pour la clientèle ayant notamment une incapacité visuelle.	2018
Mise en place d'une campagne de sensibilisation en 3 phases afin de sensibiliser les publics internes et externes aux réalités vécues par les personnes vivant avec un handicap	2021

Réalisations	Année d'implantation
<b>Administration</b> <i>Mobilisation des services municipaux</i>	
Participation aux ateliers de sensibilisation à l'accueil des personnes handicapées (offert prioritairement au personnel d'accueil, aux directeurs et aux élus par le GAPHRSM).	Partiellement réalisé en 2015
Création d'un comité consultatif pour veiller au développement et au suivi du plan d'action.	2016
Tenue d'une rencontre entre les gestionnaires municipaux, les élus et l'Office des personnes handicapées afin d'acquérir des connaissances concernant les obligations légales qui incombent aux municipalités	2018



À la mairie, un ascenseur a été installé, de même que des boutons-poussoirs et des ouvre-portes automatiques sur les portes principales. De plus, le comptoir d'accueil a été conçu afin de pouvoir accueillir des personnes en fauteuil roulant. (2019)



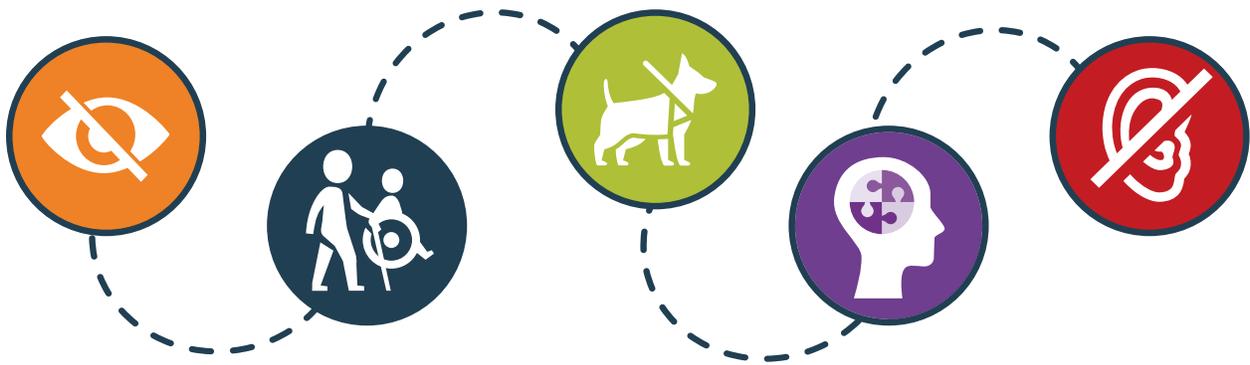
Acquisition et installation d'un module de jeu 2-5 ans conçu en accessibilité universelle au parc Duquet (2021)



Acquisition et installation d'un module de jeu conçu en accessibilité universelle au parc Boulay (2021)



Installation de plaques podotactiles à plusieurs intersections (en cours)



# PLAN D'ACTION 2022-2023-2024

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<b>Accessibilité des lieux et des édifices publics</b>		
<i>Amélioration de l'accessibilité des sites municipaux</i>		
Les édifices municipaux ne sont pas tous accessibles aux personnes handicapées.	Faire une demande auprès de l'INLB pour l'évaluation de l'édifice Léopold-Bouchard afin de dresser une liste de recommandations dans un but d'optimisation et d'accessibilité des lieux.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire  Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB)
	Aménager la Maison de la culture afin qu'elle corresponde aux besoins des clientèles de toutes les conditions.	Service du génie
	Aménager un corridor piétonnier pour accéder à la Maison de la culture.	Service des travaux publics
	Procéder à l'installation d'une rampe d'accès à la Maison scout.	Service des travaux publics  Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
Les édifices municipaux ne sont pas tous accessibles aux personnes handicapées.	Adapter les toilettes à la Maison scout.e.	Service des travaux publics  Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
	Bornes d'auto-prêt et comptoir de prêts en accessibilité universelle.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
	Aménager l'aréna pour en améliorer son accessibilité.	Service du génie
	En compagnie de monsieur Alain Bourassa qui est malvoyant, faire une visite de la mairie afin d'identifier les obstacles à l'accessibilité.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
	Dans le cadre des élections municipales, s'assurer que tous les bureaux de vote sont accessibles ou que des mesures d'adaptation sont mises en place.	Services juridiques et du greffe
Les installations extérieures ne sont pas toujours accessibles aux personnes handicapées.	Aménagement d'un passage piétonnier d'une largeur de 1,6 mètre en pavé uni entre l'entrée principale de la mairie et le stationnement de la maison de la culture.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
	Mise en place d'une piste multifonctionnelle partagée sur la rue de la Chanterelle entre les rues Beauparlant et Dupras.	Service du génie

<b>Obstacle</b>	<b>Mesure</b>	<b>Responsable / collaborateur</b>
Les services ne sont pas adaptés de manière optimale pour la clientèle malvoyante qui fréquente la bibliothèque.	Faire l'acquisition d'une visionneuse de lecture pour les usagers de la bibliothèque (s'informer si gratuit via un organisme).	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
	En compagnie de monsieur Alain Bourassa qui est malvoyant, faire une visite de la bibliothèque afin d'identifier les obstacles à l'accessibilité.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire  Comité pour le plan d'action à l'égard des personnes handicapées
En général, la signalisation n'est pas optimale pour s'orienter dans les principaux édifices municipaux.	Faisant suite à l'actualisation de l'image de marque, uniformiser la signalisation dans tous les bâtiments municipaux en respectant les normes et recommandations émises par l'INLB.	Service du génie  Service des communications et des relations avec les citoyens
Les citoyens ont parfois de la difficulté à s'orienter dans les édifices municipaux.	Faire une demande auprès de l'INLB pour l'évaluation de la mairie afin de dresser une liste de recommandations dans un but d'optimisation et d'accessibilité des lieux.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

## Saviez-vous que...

Chaque année, la Ville incorpore divers éléments adaptés aux différents besoins et aux aspirations des citoyens handicapés lors de la conception ou du réaménagement des parcs municipaux.

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<b>Habitation</b> <i>Mesures favorisant l'accès à des logements adaptés et outils de recherche</i>		
La crise du logement frappe également les personnes handicapées qui ont de plus en plus de difficulté à se loger adéquatement.	Diffuser de l'information auprès des citoyens afin de mieux faire connaître les options disponibles sur le territoire (logements accessoires, mission AILIA, etc).	Service des communications et des relations avec les citoyens

## Engagements issus du plan d'engagement 2021 du gouvernement du Québec :

**Engagement 1 :** Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation s'engage à proposer une modification législative visant l'abaissement du seuil d'assujettissement des municipalités à l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

**Engagement 4 :** Le ministère de la Santé et des Services sociaux s'engage à la recension et à la diffusion des meilleurs pratiques visant à soutenir le développement de capacités nécessaires à l'autonomie sociorésidentielle pour les personnes ayant une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

**Engagement 9 :** La Régie du bâtiment du Québec s'engage à réaliser le portrait de l'accessibilité des bâtiments construits avant 1976 du secteur public et à identifier des solutions visant à rendre ces immeubles accessibles.

**Engagement 10 :** La Société d'habitation du Québec s'engage à améliorer l'adaptabilité des logements subventionnés (HLM) et des nouveaux logements financés par la Société d'habitation du Québec.

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<p><b>Sécurité en milieu résidentiel</b>  <i>Base de données sur les besoins particuliers des résidants et mesures de sécurité civile</i></p>		
<p>La Ville doit considérer ses citoyens handicapés dans l'application de son plan de mesures d'urgence afin d'en assurer leur sécurité.</p>	<p>Identifier les lieux d'hébergement (hôtels, motels et autres) accessibles aux personnes handicapées.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</p>
<p>La Ville doit considérer ses citoyens handicapés lors de travaux majeurs affectant leur mobilité ou leur capacité à se rétablir.</p>	<p>Communication automatisée invitant les personnes à besoins particuliers et affectées par des travaux, à communiquer avec le Service du génie afin que des mesures adaptées soient mises en place.</p> <p>(Lettre Info-Travaux destinée aux citoyens et acheminée en porte à porte et sur le site Web également).</p>	<p>Service des communications et des relations avec les citoyens</p> <p>Service du génie</p>
<p>La Ville doit considérer ses citoyens handicapés dans l'application de son plan de mesures d'urgence afin d'en assurer leur sécurité.</p>	<p>Mise à jour du plan de mesure d'urgence en y incluant les applications relatives aux personnes handicapées.</p>	<p>Direction générale</p>

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<p><b>Transport</b>  <i>Encouragement à l'utilisation du service et aux mesures d'adaptation et amélioration de la qualité du service</i></p>		
<p>Lacunes observées au niveau du service de transport adapté.</p>	<p>Consulter le rapport d'achalandage et de plaintes diffusé par Exo pour la Vallée-du-Richelieu et analyser les obstacles rencontrés par les usagers du service de transport adapté auprès des autorités responsables.</p>	<p>Direction générale  Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</p>
<p>La route 116 constitue un obstacle majeur pour les personnes handicapées.</p>	<p>S'assurer de la présence et de l'implication des services du génie et des travaux publics sur le comité de l'axe 116.</p>	<p>Service du génie  Service des travaux publics</p>
<p>L'accessibilité aux diverses activités à grand rassemblement n'est pas optimale pour les personnes handicapées.</p>	<p>Mettre en application la grille d'évaluation – accessibilité universelle des événements préparée par AlterGo.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire  Comité pour le plan d'action à l'égard des personnes handicapées</p>

**Engagement issu du plan d'engagement 2021 du gouvernement du Québec :**

**Engagement 7 :** Le ministère des Transports du Québec s'engage à améliorer la mise en œuvre de l'article 67 de la Loi, notamment par la clarification des rôles de l'Office et du ministère ainsi que par la mise à jour des attentes envers les autorités organisatrices de transport et les municipalités régionales de comté en regard de la production et du suivi des plans de développement visant l'accessibilité du transport collectif aux personnes handicapées.

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<b>Signalisation, circulation et stationnement</b> <i>Déplacements sécuritaires et sans obstacle ainsi que des espaces réservés</i>		
Peu d'occasions pour le personnel et les élus de participer à des activités de sensibilisation aux obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées en situation de déplacement.	Aller à la rencontre des citoyens qui ont signifié une problématique au niveau de la mobilité et des déplacements et constater le problème sur place avec eux	Service des travaux publics  Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
	Prévoir une marche exploratoire avec le Centre de femmes l'Essentiel en invitant des citoyennes et citoyens avec divers handicaps à y prendre part.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
La chaîne de déplacements et l'accessibilité ne sont pas toujours optimales sur le territoire.	Ajout d'un trottoir sur la rue Montpellier (entre montée des Trinitaires et rue Lafrance) favorisant la chaîne de déplacement entre le stationnement réservé aux personnes handicapées et l'accès au parc des Trinitaires.	Service du génie
	Poursuivre le développement du réseau de pistes multifonctionnelles (à privilégier plutôt qu'un trottoir dont les entrées charretières constituent un frein au déplacement pour les personnes avec un handicap moteur de même que visuel).	Service du génie
	Étudier la possibilité d'installer un signal sonore aux traverses de la 116. Le cas échéant, un signal sonore distinctif pour signifier une traverse vers l'est et l'autre vers l'ouest devra être considéré.	Service du génie

<b>Obstacle</b>	<b>Mesure</b>	<b>Responsable / collaborateur</b>
La chaîne de déplacements et l'accessibilité ne sont pas toujours optimales sur le territoire. (suite)	Installation d'une plaque podotactile rue Bella-Vista et amélioration de l'accessibilité du bouton de la traverse au feu de circulation de l'intersection de la rue Principale.	Service du génie
Manque de signalisation adaptée permettant de sécuriser les déplacements des personnes handicapées.	Installation de nouveaux panneaux indiquant la présence de citoyens malentendants dans certains secteurs de la ville.	Service des travaux publics

## Emploi

### *Mesures favorisant l'intégration des travailleurs handicapés*

Peu de représentativité des personnes handicapées dans le milieu de travail municipal.	Inviter la directrice du Service des ressources humaines à prendre part à une rencontre du Comité pour le plan d'action à l'égard des personnes handicapées afin de cibler des mesures à mettre en place pour favoriser l'intégration des travailleurs handicapés.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire  Comité pour le plan d'action à l'égard des personnes handicapées
	Soutenir l'emploi de personnes handicapées par l'acquisition de biens ou de services, produits par des centres de travail adapté.	Tous les Services

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
Peu de représentativité des personnes handicapées dans le milieu de travail municipal.	Indiquer dans les offres d'emploi : « Dans le cadre de notre plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées, les entrevues ont lieu dans un bâtiment accessible universellement ».	Service des ressources humaines
	Publiciser les offres d'emploi dans les milieux propices au recrutement des personnes handicapées.	Service des ressources humaines
	Adapter le visuel promotionnel pour le recrutement de manière que les personnes handicapées comprennent qu'ils ont leur place comme employé à la Ville de Saint-Basile-le-Grand.	Service des ressources humaines Service des communications et des relations avec les citoyens
	Souligner concrètement les Journées de la persévérance scolaire qui ont lieu du 14 au 18 février de chaque année en favorisant l'embauche de stagiaire handicapé.	Tous les Services
	Favoriser l'embauche de personnes handicapées au sein de l'appareil municipal.	Tous les Services

## Saviez-vous que...

Les personnes handicapées sont toujours plus susceptibles de faire partie d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu, et qu'elles sont encore aujourd'hui globalement moins scolarisées, en moins bonne santé et plus isolées socialement que les autres personnes.

## Engagement issu du plan d'engagement 2021 du gouvernement du Québec :

**Engagement 8 :** Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale s'engage à dresser un portrait des services de préemployabilité et en développement de l'employabilité offert aux personnes handicapées par le ministère et son réseau en vue de déterminer les points de complémentarité avec les services offerts par le ministère de la Santé et des Services sociaux et son réseau.

### Obstacle

### Mesure

### Responsable / collaborateur

## Soutien aux organismes communautaires et aux familles

*Disponibilité de locaux adaptés, prêt d'équipement à tarif réduit et politiques*

Méconnaissance des besoins exprimés par le groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal.

Prendre connaissance des résultats du sondage 2022 de la plateforme de revendications du groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal (Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal inc) afin que des actions concrètes soient entreprises en 2022-2023-2024 pour répondre aux obstacles exprimés.

Comité pour le plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Prendre connaissance des services offerts par L'INCA et le RAAM et ajouter les coordonnées de ces deux ressources au plan d'action.

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Comité pour le plan d'action à l'égard des personnes handicapées

<b>Obstacle</b>	<b>Mesure</b>	<b>Responsable / collaborateur</b>
Possibilité d'une meilleure collaboration et contribution financière aux organismes qui offrent les services aux personnes handicapées.	Offrir des plages horaires pour différentes activités sportives adaptées offertes par l'APHVR au besoin.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
	Mise à jour de la politique de reconnaissance et de soutien aux organismes.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
	Mettre en place une Association locale pour les personnes handicapées afin de leur permettre de se rencontrer et de discuter de leur vécu quotidien et des améliorations à apporter à leur milieu de vie.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire  Comité pour le plan d'action à l'égard des personnes handicapées
	Adopter une politique de tarification préférentielle pour la location de locaux par des regroupements de personnes handicapées.	Direction générale  Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Peu d'occasions pour les organismes associés de participer à des activités de sensibilisation aux obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées sur le territoire.	Former et sensibiliser les organismes associés municipaux aux obstacles rencontrés par les personnes handicapées.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
		Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal inc

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<p>Les comités consultatifs ne sont pas tous sensibilisés aux obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées sur le territoire.</p>	<p>Rappeler aux différents comités consultatifs, la nécessité de collaborer avec le Comité pour le plan d'action à l'égard des personnes handicapées en partageant des idées et des actions en faveur des personnes handicapées dans chacun de leur secteur d'activité.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</p> <p>Tous les responsables des comités consultatifs</p>
<p>L'accueil des nouveaux résidents avec handicap n'est pas optimal.</p>	<p>Créer un guide d'accueil des personnes handicapées dans lequel on retrouve notamment les coordonnées des ressources disponibles sur le territoire, un tableau synthèse des mesures adoptées par la ville à l'égard des personnes handicapées et tous les outils nécessaires à l'inclusion des nouveaux résidents à leur nouveau milieu de vie.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</p> <p>Service des communications et des relations avec les citoyens</p>
<p>Le coût et l'impact environnemental des produits d'hygiène personnelle sont importants notamment pour les personnes handicapées qui souffrent d'incontinence.</p>	<p>Mettre en place un programme de soutien financier pour l'achat de produits d'hygiène personnelle durable.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</p> <p>Service de l'urbanisme et de l'environnement</p>

## Engagements issus du plan d'engagement 2021 du gouvernement du Québec :

**Engagement 3 :** Le ministère de l'Éducation du Québec s'engage à produire un guide de transition de l'école vers la vie estivale afin de soutenir la démarche « Vers une intégration réussie dans les camps de jour ».

**Engagement 5 :** Le ministère de la Santé et des Services sociaux s'engage à réaliser un portrait des services offerts en activités socioprofessionnelles et communautaires dans l'ensemble des régions du Québec.

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<b>Aménagement du territoire</b>		
<i>Mesures favorisant des environnements accessibles</i>		
Plateaux d'activités extérieures non accessibles aux personnes ayant des incapacités liées à la mobilité.	Dans l'élaboration des projets « parc » la Ville doit tenir compte de la chaîne d'accessibilité autant que du choix des modules de jeu.	Service du génie  Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
	Favoriser la chaîne d'accessibilité aux jeux d'eau du parc du Ruisseau en ajoutant un chemin d'accès menant de la piste cyclable aux jeux d'eau/parc du Ruisseau avec accès à une table à pique-nique adaptée aux chaises roulantes.	Service du génie
	Vérifier l'accessibilité des sanitaires du côté des jeux d'eau au parc du Ruisseau. Si la superficie des sanitaires le permet, prévoir une porte automatisée d'autant que les jeux d'eau seront accessibles via la piste cyclable dès l'été 2022 (ajout d'un sentier asphalté).	Service des travaux publics

<b>Obstacle</b>	<b>Mesure</b>	<b>Responsable / collaborateur</b>
Plateaux d'activités extérieures non accessibles aux personnes ayant des incapacités liées à la mobilité.	Réaliser un plan directeur des parcs en tenant compte de la notion d'accessibilité universelle et de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).	Service du génie Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

## **Loisirs et culture**

### *Accessibilité aux activités culturelles, récréatives, sportives et ludiques*

Pas suffisamment de matériel pour faciliter la participation sociale des personnes handicapées.	Faire l'acquisition et l'installation d'une balançoire accessible au fauteuil roulant.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
	Prendre connaissance des opportunités de subventions offertes par l'AQLPH dans le cadre de la réalisation des projets de parc inscrits au PTI 2020-2021-2022 (Association québécoise du loisir pour personnes handicapées).	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire Service du génie
	Faire l'acquisition et l'installation d'une balançoire parent-enfant handicapé au parc Duquet.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
		Service du génie

<b>Obstacle</b>	<b>Mesure</b>	<b>Responsable / collaborateur</b>
Des mesures pour inclure davantage les personnes handicapées dans les activités culturelles ne sont pas répertoriées au plan d'action de la politique culturelle.	Lors de la mise à jour du plan d'action de la politique culturelle, prévoir des actions pour favoriser l'inclusion des personnes handicapées dans les activités.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
La gestion administrative du programme d'intégration des enfants handicapés en camp de jour est une tâche complexe qui nécessite un niveau d'organisation irréprochable.	Procéder à l'acquisition de métaPRISME. Une application qui facilite la gestion du programme d'intégration des enfants handicapés en camp de jour.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Peu d'activités sont maintenues en période de pandémie de COVID-19 ce qui accroît de manière significative l'isolement des personnes handicapées.	Maintenir l'offre de service de camp de jour et le programme d'intégration des enfants handicapés en camp de jour en l'adaptant aux mesures sanitaires en vigueur.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
Peu d'activités sont maintenues en période de pandémie de COVID-19 ce qui accroît de manière significative l'isolement des personnes handicapées.	Maintenir les subventions pour l'intégration des enfants handicapés en camp de jour spécialisé (Partenariat avec : Amis Soleils, AVRDI et Maison répit l'Intermède).	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
	Maintenir une programmation accessible et adaptée aux personnes handicapées (Fête nationale, Plaisirs d'hiver, Fête de la famille, Arbre de vie, défilé du père Noël, Dimanches sur le parvis, Les Gloriettes, etc.)	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
	Maintenir le partenariat avec le Foyer des Explorateurs pour l'intégration des enfants avec trouble de l'attachement à l'intérieur du programme de camp de jour.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

## Engagement issu du plan d'engagement 2021 du gouvernement du Québec :

**Engagement 2** : Le ministère de l'Éducation du Québec s'engage à permettre une meilleure accessibilité aux personnes handicapées à la pratique d'activités récréatives, sportives, physiques et de plein air sur l'ensemble du territoire québécois, notamment par l'accès à des équipements et au soutien en accompagnement.

## Saviez-vous que...

Afin de permettre à tous de participer aux activités de loisir, la Ville accepte la carte accompagnement loisir (CAL) de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées. Avec la CAL, toute personne handicapée n'a pas à payer pour l'entrée de leur accompagnateur dans plusieurs lieux touristiques, culturels ou de loisir qui sont partenaires partout au Québec.

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<p><b>Communications</b>  <i>Accessibilité des voies de communication (téléphonie, site Web, documents, supports visuels, services directs à la population, accueil, etc.)</i></p>		
<p>Activités et événements pas toujours accessibles et adaptés pour les personnes sourdes ou malentendantes.</p>	<p>Promouvoir les outils permettant le sous-titrage lors de la publication de vidéos par la Ville. (Exemple : transmission des séances du Conseil, vidéos de consultation et de promotion, etc.).</p>	<p>Service des communications et des relations avec les citoyens</p>
<p>Les citoyens et les employés municipaux connaissent peu les mesures adoptées par la Ville de Saint-Basile-le-Grand pour réduire les obstacles rencontrés par les personnes handicapées.</p>	<p>Mettre en place une campagne en 3 phases (1 phase par année).</p> <p><b>Objectifs :</b></p> <p>Sensibiliser les publics internes et externes aux réalités vécues par les personnes vivant avec un handicap (qu'il soit permanent ou temporaire);          Informer les publics sur les actions entreprises par le comité et la Ville;          Informer les publics sur l'existence du plan d'action;          Collaborer avec les différents publics afin d'offrir un environnement adapté et favorisant l'intégration des personnes vivant avec un handicap.</p> <p><b>Publics cibles :</b></p> <p>Employés municipaux, partenaires du milieu, commerces grandbasilois et population grandbasiloise</p> <p><b>Slogans</b></p> <p>Phase 1 : « Une ville à l'échelle humaine et inclusive! ». Phase 2 : « Les différences sont inspirantes! ». Phase 3 : « Tous égaux dans la différence ».</p>	<p>Service des communications et des relations avec les citoyens</p>

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<p>Les citoyens et les employés municipaux connaissent peu les mesures adoptées par la Ville de Saint-Basile-le-Grand pour réduire les obstacles rencontrés par les personnes handicapées.</p>	<p>Informers les citoyens sur l'usage des plaques podotactiles par l'entremise d'un « Saviez-vous que ».</p>	<p>Service des communications et des relations avec les citoyens</p>
	<p>Sur la page dédiée aux personnes handicapées, ajouter une « foire aux questions » afin de répondre aux questions les plus souvent posées par les citoyens ou pour informer des points saillants.</p>	<p>Service des communications et des relations avec les citoyens</p>
	<p>Rencontre des Services par la chargée de projet et secrétaire responsable du Comité pour le plan d'action à l'égard des personnes handicapées afin d'informer et de sensibiliser l'ensemble du personnel municipal au plan d'action à l'égard des personnes handicapées.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</p>
<p>Le suivi des actions inscrites au Plan d'action à l'égard des personnes handicapées est un processus laborieux.</p>	<p>Mettre en place une procédure afin que l'ensemble des Services municipaux puissent communiquer adéquatement et systématiquement toutes les mesures mises en place à l'égard des personnes handicapées.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</p>
	<p>Lorsque possible, doter le plan d'action d'indicateurs permettant de statuer plus facilement, au moment de la production du bilan, de l'état de réalisation de chaque mesure prévue ou de ses résultats (obligation à la suite du décret).</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire  Comité pour le plan d'action à l'égard des personnes handicapées</p>

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
Les voies de communication municipales ne sont pas accessibles et adaptées aux malvoyants et aux personnes ayant un handicap lié aux difficultés à la lecture.	Revoir l'accessibilité au site Web municipal lors de la mise à jour de l'image de marque de la Ville en impliquant un citoyen malvoyant dans la démarche.	Service des communications et des relations avec les citoyens

### Engagement issu du plan d'engagement 2021 du gouvernement du Québec :

**Engagement 6** : Le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Office des personnes handicapées du Québec s'engagent à actualiser les activités des services d'interprétation visuelle et tactile et à évaluer le cadre financier requis.

### Saviez-vous que...

Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité 2017, le taux d'incapacité dans la population québécoise âgée de 15 ans et plus est de 16,1%, ce qui correspond à un nombre de 1 053 350 personnes.

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<b>Administration</b> <i>Mobilisation des services municipaux</i>		
Peu d'occasions pour le personnel et les élus de participer à des activités de sensibilisation aux obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées sur le territoire.	Dans le cadre de la Journée des personnes handicapées, poursuivre la formation et la sensibilisation du personnel et des élus municipaux envers les obstacles rencontrés par les personnes handicapées.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire  Service des ressources humaines
	La Ville souligne la Semaine nationale de la santé mentale au mois de mai de chaque année.	Service des communications et des relations avec les citoyens
	La Ville souligne annuellement le mois de l'autisme.	Service des communications et des relations avec les citoyens
	La Ville souligne annuellement la Semaine québécoise des personnes handicapées.	Service des communications et des relations avec les citoyens
	S'assurer que l'ensemble des services municipaux considèrent les personnes handicapées et favorisent l'inclusion dans tous les projets en cours et à venir en invitant notamment les employés à soumettre leur candidature pour venir partager leurs idées avec le comité durant une des rencontres prévues au calendrier.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
	Inviter les nouveaux employés à consulter le sommaire du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées lors de leur entrée en fonction.	Service des ressources humaines

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
Manque de rayonnement des bons coups reliés au Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.	Cibler une action dont la Ville est fière et déposer notre candidature pour le Prix à part entière.	<p>Comité pour le plan d'action à l'égard des personnes handicapées</p> <p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</p> <p>Service des communications et des relations avec les citoyens</p>
Les projets présentés au conseil municipal ne tiennent pas toujours compte de l'accessibilité universelle.	<p>Prévoir une section « accessibilité universelle » lors de la présentation des projets de réfection ou de construction de nouveaux parcs.</p> <p>Prévoir une section « accessibilité universelle » au programme triennal d'immobilisation (PTI).</p>	<p>Service du génie</p> <p>Direction générale</p>
Les plaintes logées auprès de la Ville par les personnes handicapées ne sont pas toujours répondues dans un délai souhaité.	Mettre en place un fonctionnement uniformisé pour le traitement des plaintes et requêtes.	Direction générale

## Engagements issus du plan d'engagement 2021 du gouvernement du Québec :

**Engagement 11** : L'Office des personnes handicapées du Québec s'engage à sensibiliser les municipalités non assujetties à la production d'un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées et à leur offrir du soutien-conseil.

**Engagement 12** : L'Office des personnes handicapées du Québec s'engage à considérer dans la formation au niveau de l'enseignement supérieur des éléments de connaissance relatifs à l'adaptation des pratiques et des interventions auprès des personnes handicapées.

Obstacle	Mesure	Responsable / collaborateur
<p><b>Approvisionnement accessible</b> <i>Tenir compte, dans le processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de l'accessibilité aux personnes handicapées</i></p>		
<p>Pas suffisamment de fonctionnalités pour inciter la participation sociale des personnes handicapées dans le cadre des activités à grand déploiement.</p>	<p>Location systématique de toilettes pour personnes handicapées lors d'activités à grand rassemblement.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</p>
	<p>Confectionner des bannières carnavales pour localiser les toilettes pour personnes handicapées.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</p>
	<p>Utiliser les tapis et les rampes de caoutchouc pour accéder plus facilement aux sites et infrastructures lors des événements spéciaux</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</p>

<b>Obstacle</b>	<b>Mesure</b>	<b>Responsable / collaborateur</b>
Les parcs ne sont pas toujours accessibles aux personnes handicapées.	Lors des appels d'offres pour l'aménagement des parcs, l'accessibilité aux personnes handicapées est exigée dans les critères d'évaluation.	Service du génie  Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Les postes de travail ne sont pas toujours adaptés au besoin des employés handicapés.	Si requis par la condition particulière d'un employé, la Ville procède à l'achat de matériel adapté au type d'incapacité.	Tous les Services

## Saviez-vous que...



Des panneaux de signalisation particuliers (avec une oreille) ont été installés dans certains secteurs de la Ville afin de sensibiliser les usagers de la route à la présence de personnes malentendantes et les inviter à adapter leurs comportements pour la sécurité de tous.

## Saviez-vous que...

La Ville met à la disposition des citoyens un guide de mesures d'urgence adaptées réalisé par le Réseau québécois pour l'inclusion sociale des personnes sourdes et malentendantes (ReQIS). Plusieurs fiches pratiques permettent aux personnes d'être non seulement mieux outillées pour faire face à des mesures d'urgence ou des sinistres, mais aussi d'être davantage acteur de leur propre sécurité et résilience.

# RESSOURCES

## Organisme veillant au respect de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées



**Office des personnes handicapées du Québec**  
(OPHQ)

Les différents guides produits par l'Office (versions imprimable et accessible), disponibles en ligne, représentent des outils d'information pertinents et conviviaux permettant d'informer les personnes handicapées et leur famille sur les mesures, les programmes et les services.

- Guide des mesures fiscales provinciales et fédérales à l'intention des personnes handicapées, de leur famille et de leurs proches
- Guide en soutien à la famille
- Guide des programmes destinés aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches

### **Bureau régional**

309, rue Brock  
Drummondville (Québec) J2B 1C5  
1 800 567-1465 | [aide@ophq.gouv.qc.ca](mailto:aide@ophq.gouv.qc.ca)  
[www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)

## Organisme local reconnu par la Ville



### Centre de bénévolat

Édifice Léopold-Bouchard • 50, montée Robert  
Saint-Basile-le-Grand (Québec) J3N 1L7  
450 461-2111 | [centredebenevolat@bellnet.ca](mailto:centredebenevolat@bellnet.ca)

## Organismes régionaux et provinciaux



### Association de la Vallée du Richelieu pour la déficience intellectuelle / Trouble du spectre de l'autisme

625, rue Lechasseur  
Belœil (Québec) J3G 2L3  
450 467-8644, poste 102 | [avrdibeloeil@gmail.com](mailto:avrdibeloeil@gmail.com)  
[www.avrdi.org](http://www.avrdi.org)



### Association des personnes handicapées de la Vallée-du-Richelieu

308, rue Montsabré, bureau D-209  
Belœil (Québec) J3G 2H5  
450 464-7445 | [informations@aphvr.org](mailto:informations@aphvr.org)  
[www.aphvr.org](http://www.aphvr.org)



### Association d'informations en logements et immeubles adaptés

150, rue Grant, bureau 213  
Longueuil (Québec) J4H 3H6  
450 646-4343 | [ailia@qc.aira.com](mailto:ailia@qc.aira.com)  
[www.ailia.info](http://www.ailia.info)



## Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSS)

### Territoire Richelieu-Yamaska

communication.csssry@rrsss16.gouv.qc.ca

[www.santemonteregie.qc.ca/richelieu-yamaska](http://www.santemonteregie.qc.ca/richelieu-yamaska)

## Centre de réadaptation en déficience physique (CISSS de la Montérégie-Ouest)

5300, chemin de Chambly

Saint-Hubert (Québec) J3Y 3N7

450 676-7447



## Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal inc.

1400, boulevard Édouard, local 113

Saint-Hubert (Québec) J4T 3T2

450 923-1548 | [info@gaphrsm.ca](mailto:info@gaphrsm.ca)

[www.gaphrsm.ca](http://www.gaphrsm.ca)



## Institut Nazareth et Louis-Braille

1111, rue Saint-Charles Ouest

Longueuil (Québec) J4K 5G4

450 463-1710 | [info.inlb@ssss.gouv.qc.ca](mailto:info.inlb@ssss.gouv.qc.ca)

[www.inlb.qc.ca](http://www.inlb.qc.ca)



PARRAINAGE  
CIVIQUE  
DE LA VALLÉE-  
DU-RICHELIEU

## Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu

308, rue Montsabré, bureau D-132

Belœil (Québec) J3G 2H5

450 464-5325 | [info@pcvr.ca](mailto:info@pcvr.ca)

[www.pcvr.ca](http://www.pcvr.ca)



SDEM SEMO  
MONTÉRÉGIE

## Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprises pour personnes handicapées

365, rue Saint-Jean, bureau 125

Longueuil (Québec) J4H 2X7

1 800 646-6096 | [info@sdem-semb.org](mailto:info@sdem-semb.org)

[www.sdem-semb.org](http://www.sdem-semb.org)

## Activités, camps de vacances, services de garde et maisons de répit



### Les Amis-Soleils de Saint-Bruno

Audrey-Anne Gagnon, coordonnatrice  
438 520-1696  
coordonnatrice@lesamissoleils.org  
www.sites.google.com/site/lesamissoleils



### Camp de Grandpré • Fondation Papillon

756, chemin des Patriotes Sud  
Otterburn Park (Québec) J3H 1Z5  
514 937-6171, poste 232 | sboijeot@fondationpapillon.ca  
www.fondationpapillon.ca



### Loisir et Sport Montérégie

2050, rue Girouard Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3A6  
450 773-9802 | lsm@loisir.qc.ca  
www.loisir.qc.ca



### Maison de répit l'Intermède

192, rue F.-X.-Garneau  
Belœil (Québec) J3G 4Y1  
450 464-9261 | info@repit-intermede.com  
www.repit-intermede.com



### Regroupement des CPE de la Montérégie

450 672-8826 | cpemonteregie@rcpem.com  
www.rcpem.com



### Zone Loisir Montérégie

418, avenue Saint-Charles, bureau 319  
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N1  
450 771-0707  
www.zlm.qc.ca

## Stationnement, transport adapté et tourisme



### Société de l'assurance automobile du Québec

[www.saaq.gouv.qc.ca/personnes-mobilite-reduite](http://www.saaq.gouv.qc.ca/personnes-mobilite-reduite)

La SAAQ est l'organisme qui peut délivrer une **vignette** permettant d'avoir accès aux espaces de stationnement réservés identifiés pour faciliter les déplacements de personnes handicapées. Cette vignette est accordée annuellement à toute personne qui y est admissible, qu'elle soit conductrice ou passagère d'un véhicule et qu'elle réside ou non au Québec.



### Exo | Transport adapté • Vallée du Richelieu

255, boulevard Laurier, bureau 120  
McMasterville (Québec) J3G 0B7  
450 446-2727 | [repartition-vr@exo.quebec](mailto:repartition-vr@exo.quebec)  
[www.exo.quebec/fr/planifier-trajet/transport-adapte](http://www.exo.quebec/fr/planifier-trajet/transport-adapte)

### Regroupement des usagers du transport adapté des MRC de Rouville et de La Vallée-du-Richelieu

608, 12<sup>e</sup> avenue  
Richelieu (Québec) J3L 5J9  
450 658-9869



### Kéroul • Tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte

4545, avenue Pierre-De-Coubertin  
Montréal (Québec) H1V 3R2  
514 252-3104 | [infos@keroul.qc.ca](mailto:infos@keroul.qc.ca)  
[www.keroul.qc.ca](http://www.keroul.qc.ca)

## Ressources électroniques



### Le Québec pour tous

[www.lequebecpourtous.com](http://www.lequebecpourtous.com)

Outil d'organisation de voyages et d'escapades au Québec  
proposant un réseau de lieux touristiques accessibles



## **Programme Biblio-Santé**

[www.bibliosante.ca](http://www.bibliosante.ca)

Le programme Biblio-Santé est un service d'information à l'intention des usagers du système de santé et des proches aidants coordonné par l'Association des bibliothèques publiques du Québec. Plus de 780 bibliothèques publiques et bibliothèques de santé à travers le Québec participent à cette initiative.



[infosvp.ca](http://infosvp.ca)

[www.infosvp.ca](http://www.infosvp.ca)

Tous les services communitaires en un seul clic!

## **Mois de l'autisme • Avril**

**Semaine de la santé mentale • 1<sup>re</sup> semaine de mai**

**Semaine des personnes handicapées • 1<sup>er</sup> au 7 juin**

**Journée internationale des personnes handicapées  
• 3 décembre**

L'objectif de ces semaines et journées thématiques est de sensibiliser l'ensemble de la population québécoise à l'importance du respect des différences dans la société, en faisant connaître les réalités vécues par les personnes handicapées, afin de favoriser leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

Adopté le 2 mai 2022 à la séance ordinaire du conseil municipal.  
Présenté officiellement dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées du 1<sup>er</sup> au 7 juin.

## SOURCES

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2021). *Une action gouvernementale concertée à l'égard des personnes handicapées : Mise en oeuvre 2021-2024 de la politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité*, Drummondville, Secrétariat général, L'Office, 30 p.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2021). *Mise en oeuvre des dispositions à portée inclusive de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale : 2017-2018 à 2019-2020*, Drummondville, Secrétariat général, communications et affaires juridiques, L'Office, 68 p.



*Ville de*  
***Saint-Basile-le-Grand***  
...où il fait bon vivre au naturel entre rivière et montagnes...

**POUR NOUS JOINDRE**  
450 461-8000 | [villesblg.ca](http://villesblg.ca)